

Le chômage a augmenté de plus 25 pour cent chez les Palestiniens, selon l'OIT

GENÈVE (OIT Info) — Un processus de paix bloqué, de fortes tensions et les effets de la dernière guerre à Gaza ont contribué à un nouveau déclin de l'économie et du marché du travail avec de graves conséquences pour l'économie palestinienne.

La violence, l'occupation et l'expansion continue des colonies israéliennes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, prélèvent un tribut de plus en lourd sur l'économie et le marché du travail palestiniens.

Le nombre de chômeurs palestiniens a augmenté de plus d'un quart.

Telle est la conclusion du [rapport annuel de l'Organisation internationale du Travail \(OIT\) sur la situation des travailleurs des territoires arabes occupés](#) . Il sera soumis à la Conférence internationale du Travail de l'OIT qui s'ouvre à Genève le 1er juin 2015.

Le rapport appelle toutes les parties concernées à ne pas se détourner de la crise et à poursuivre la quête d'une solution des deux Etats. Il met l'accent sur la nécessité de mener un authentique processus de négociation qui serve les intérêts de tous, et notamment des travailleurs palestiniens et des entreprises qui les emploient.

Le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder, met en garde: «Le poids conjugué de l'occupation

persistante et des colonies n'a pas permis le développement d'une économie palestinienne productive et viable, susceptible d'offrir suffisamment de débouchés en termes de travail décent. Si la tendance actuelle se poursuit, le champ des possibilités va encore se réduire.»

Le Directeur général souligne que le processus de paix est suspendu et que la communauté internationale devrait aider les parties concernées à le relancer.

Selon Guy Ryder, suspendre les efforts déployés pour parvenir à la solution des deux Etats pourrait avoir «des effets graves, voire dévastateurs, sur l'action menée en vue d'améliorer les conditions d'emploi et les moyens de subsistance des Palestiniennes et des Palestiniens». Il rappelle aussi que «la logique ultime du développement des institutions et des lois qui sont ou ont été élaborées est qu'elles serviront d'infrastructure à un Etat souverain».

Le rapport établit les derniers progrès de l'instauration des institutions palestiniennes et en particulier de procédures sociales et liées au travail pour le dialogue social, l'égalité hommes-femmes, la sécurité sociale, et l'enseignement et la formation professionnels. Il rappelle que ces institutions doivent être capables de fonctionner pleinement dans la pratique afin que les parties prenantes en tirent profit, qu'elles apprennent à s'en servir et préservent ce savoir.

Le rapport met en garde contre une spirale descendante qui peut être alimentée par des perspectives économiques et d'emploi peu encourageantes. Il conclut que règne un sentiment général que l'espace dévolu au développement de la société palestinienne et, en fin de compte, à un Etat palestinien souverain, continue de se rétrécir. Il affirme aussi que toute nouvelle négociation sera

immédiatement confrontée aux questions de l'emploi et de la sécurité du revenu, ainsi que des droits sociaux et des droits au travail des travailleurs des territoires arabes occupés.

Détérioration des perspectives d'emploi

Le nombre total des chômeurs palestiniens a grimpé de plus de 25 pour cent en 2014 par rapport à l'année précédente pour atteindre 338 300. Cela se traduit par un taux de chômage moyen de 27 pour cent à travers les territoires arabes occupés. Le taux correspondant pour Gaza est deux fois plus important que celui de Cisjordanie.

Les jeunes demandeurs d'emploi sont confrontés à un défi encore plus difficile puisque le taux de chômage des jeunes a presque atteint 40 pour cent pour les jeunes hommes et 63 pour cent pour les jeunes femmes en 2014. Plus de 70 pour cent des Palestiniens ont moins de 30 ans et ils éprouvent de grandes difficultés à trouver un emploi une fois leurs études terminées.

En 2014, le Produit intérieur brut palestinien (PIB) a connu sa première baisse d'une année sur l'autre depuis 2006. A Gaza, le PIB réel par habitant est inférieur de 30 pour cent à celui de 1999.

Les travailleurs palestiniens dans l'économie israélienne

Le rapport note qu'un nombre grandissant de Palestiniens ont accès au marché du travail israélien, avec ou sans les permis requis.

Du côté israélien, les employeurs comme les syndicats sont prêts à accueillir davantage de travailleurs palestiniens pour travailler dans des conditions régies par des conventions collectives. Plus de 52 000 Palestiniens travaillent légalement en Israël et 26 000 autres dans les colonies. Certaines restrictions à l'accès des Palestiniens au marché du travail israélien ont été récemment assouplies et cela a apporté un certain soulagement dans un contexte de chômage palestinien élevé et qui s'aggrave.

Toutefois, près d'un tiers des 107 000 Palestiniens qui travaillent dans l'économie israélienne, et de plus en plus dans les colonies, ne jouissent pas des bienfaits des conventions collectives. Ils travaillent dans des conditions non réglementées qui peuvent être précaires et s'apparenter à l'exploitation. Le rapport relève que, compte tenu du grand nombre d'offres d'emploi potentiellement précaires en dehors du régime de permis, les conditions de recrutement et d'emploi des travailleurs palestiniens devraient être traitées d'urgence.

Travailler en Israël devrait rester un choix et non une nécessité pour les Palestiniens, affirme le rapport.

Les conclusions du rapport s'appuient sur une mission qui a mené des entretiens approfondis et effectué plusieurs visites sur le terrain dans les territoires arabes occupés et en Israël en mars de

cette année. Depuis 1980, le Directeur général a reçu pour mandat de présenter un rapport annuel à la Conférence internationale du Travail sur la situation des travailleurs des territoires arabes occupés, y compris dans le Golan syrien occupé.